

EMBARGO 06.06.25 – 11h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale 2025 – Association valaisanne des entrepreneurs

Devant près de 170 membres et invités, le comité et la direction de l'AVE sont revenus sur les principales réalisations 2024 et présenté les défis et projets de développement qui attendent la branche les prochaines années

L'association de défense des intérêts du secteur principal de la construction valaisan a tenu son assemblée générale de printemps ce jour à Sierre, au Technopôle. A cette occasion, le Président de l'AVE, Gaëtan Reynard, a salué le travail accompli durant l'année 2024 par le comité en matière d'amélioration structurelle et de développements de nouvelles lignes d'actions stratégiques.

Dans un contexte économique plutôt incertain, la branche de la construction connaît certaines inquiétudes sans toutefois être impactée de façon pesante. D'importantes lenteurs administratives, notamment dans l'octroi de permis de construire, et par là même un manque de visibilité difficile à gérer, ont été relevés.

L'AVE a présenté des comptes sains et d'importants projets de transformation digitale et numérique, notamment dans le domaine de la formation avec le développement d'un e-campus et de prestations toujours plus attractives pour les entreprises et les personnes désireuses de poursuivre une carrière dans la branche.

Le rapport annuel complet 2024 de l'AVE est disponible dès maintenant sur le site internet : www.ave-wbv.ch

Sion- Sierre, le 6 juin 2025

Informations complémentaires : un point presse se tiendra à l'issue de l'assemblée.

Chiara Meichtry-Gonet, sous-directrice – 079 238 79 60

ENCADRE

Départ du Directeur, Serge Métrailler

Le 1er mai dernier, le comité AVE a décidé de se séparer de M. Serge Métrailler, Directeur AVE depuis 29 ans, dans le cadre de divergences d'ordre stratégique et de gouvernance. Cette décision a été communiquée selon les termes d'une résiliation ordinaire du contrat de travail de M. Métrailler, dans les délais prévus contractuellement. Au vu des fonctions occupées, M. Métrailler a été libéré de son obligation de travailler et a donc quitté ses fonctions dès cette date.

Une convention de sortie a pu être conclue entre les partenaires entre-temps.

L'AVE, par son comité et tous ses collaborateurs, remercie et salue l'engagement exemplaire de Serge Métrailler tout au long de son mandat. Il a porté la voix des entrepreneurs et incarné leurs combats. animateur infatigable du partenariat social, promoteur d'une véritable protection juridique, il a su accompagner avec compétences et professionnalisme tous les développements administratifs, juridiques et techniques qui ont marqué la branche tout au long de ces années.

La direction de l'AVE est assurée dès le 1^{er} mai par un tandem aux compétences et à la personnalité complémentaires, soit Mme Chiara Meichtry-Gonet et M. Anthony Lamon, sous-directeurs. Ensemble, ils vont assurer la transition et accompagneront le comité dans ses réflexions sur la suite stratégique qu'il souhaite donner. Un séminaire de réflexion est d'ores et déjà agendé à la fin de l'été et permettra de définir comment l'AVE souhaite aborder les prochaines années.